

1 Total brut de vos retraites tous régimes Carpimko confondus = 1385,12€ / mois

Montant des différentes contributions sociales obligatoires prélevées sur vos pensions

2 Contribution sociale généralisée (C.S.G.) : 114,96€ + Contribution pour le remboursement de la dette sociale (C.R.D.S) 6,93€ + Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (C.A.S.A) 4,16€ = 126,05€

Taux de prélèvement à la source transmis par l'administration fiscale

3 Calcul du PAS : 15,70 % (taux administration fiscale) sur le net fiscal (1 303,40€) = 204,63€
Net fiscal : Montant brut de vos retraites moins CSG déductible de l'impôt sur le revenu (1 385,12€ - 81,72€)

4 Montant du règlement : Total brut de vos retraites tous régimes Carpimko confondus (1 385,12€) 1 - Montant des différentes contributions sociales obligatoires (126,05€) 2 - PAS (204,63€) 3 = 1 054,44€

Nouveauté : Net social

Il s'agit du total brut de vos retraites tous régimes Carpimko confondus 1 - le montant des différentes contributions sociales obligatoires 2 = 1 259,07€

À quoi ça sert ?

- Cela permettra à l'administration fiscale de vérifier si vous êtes éligible à certaines prestations sociales basées sur le montant du Net social (RSA, Prime d'activité etc.)



NUMERO DE DOSSIER:

BORDEREAU DE VERSEMENT DE PRESTATIONS RETRAITE
du 01/10/2022 au 31/10/2022

1	Régime de base (R.B.)	742,58 Eur
	Régime complémentaire (R.C.)	385,57 Eur
	Avantage Social Vieillesse des Auxiliaires Médicaux (A.S.V.)	256,97 Eur
	MONTANT BRUT	1 385,12 Eur
2	C.S.G. (dont 81,72 Eur déductible)	-114,96 Eur
	C.R.D.S.	-6,93 Eur
	C.A.S.A.	-4,16 Eur
3	Prélèvement à la source au taux DGFIP de 15,70% sur le net fiscal de 1 303,40 Eur (1 385,12 - 81,72)	-204,63 Eur
4	MONTANT DU REGLEMENT	1 054,44 Eur
5	Net social : 1259,07 € (1385,12 - 126,05)	

Ordre de virement sur le compte No FRxxxxxxxxxx
Intitulé:

Le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source a été calculé sur la base du taux fourni par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Pour toute question, contactez l'administration fiscale: www.impots.gouv.fr ou appelez le 0 809 401 401 (service gratuit + prix appel).

Les informations vous concernant sont transmises aux administrations fiscale et sociale pour l'accomplissement de leurs missions et servent au recouvrement des cotisations sociales et de l'impôt ainsi qu'à l'ouverture et au calcul des droits en matière de prestations sociales (Article L133-5-3 du code de la sécurité sociale). Leur utilisation s'effectue dans le respect des dispositions du règlement général sur la protection des données et de la loi du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ce document peut être présenté à titre d'attestation de votre qualité de prestataire pour valoir ce que de droit.

Pour toute information complémentaire, consulter notre site www.carpimko.com